

## nouveau site pour arc en rêve cahier des charges

### **La nouvelle plateforme numérique d'arc en rêve : un site de contenus édités pleinement déployés, une archive en ligne, autant qu'un site d'information**

À la fonction informative du site actuel, le nouveau site en ligne doit ajouter trois dimensions qui n'y sont que peu présentes actuellement : la fonction d'archive, la fonction éditoriale (projet éditorial en ligne) et le principe d'une interaction avec les publics (ateliers) pour une série d'actions et d'activités. Traduction de ce programme, l'arborescence de la nouvelle plateforme est structurée à partir de quatre axes complémentaires.

### **le programme : un agenda chronologique cumulatif**

L'un des aspects les plus fonctionnels du site actuel est celui de programme en ligne rendant disponible l'accès à des documents et ressources se rapportant aux projets en cours, à venir ou passés. Cette fonction, aujourd'hui limitée, doit être maintenue et renforcée pour la nouvelle plateforme. Cela se traduira par un enrichissement de la fonction d'archive du programme. Aux communiqués de presse pourront ainsi s'ajouter les conférences, les débats mis en ligne, ainsi que tous les textes qui auront été produits dans le cadre d'un projet. L'agenda deviendra une sorte d'archive cumulative des manifestations proposées par arc en rêve.

### **le projet éditorial : une revue multimédia en ligne**

La principale innovation du nouveau site consiste en l'introduction d'une fonction éditoriale comme élément central de l'identité d'arc en rêve. Cette page qui doit fonctionner comme une revue en ligne sera bilingue et publiera des articles ou contenus numériques (vidéos, *podcasts*, etc) en rapport avec les différents projets d'arc en rêve. Cette fonction sera mise au premier plan sur la page d'accueil de la plateforme. Le rythme de renouvellement des articles doit se caler sur la newsletter. Les contenus édités seront présentés comme des articles d'une revue en ligne. Outre l'archivage dans l'agenda, un référencement spécifique éditorial (chronologique et thématique) des articles doit être proposé, de manière à créer des groupements de contenus thématiques dynamiques (clusters) à l'intérieur du site.

## L'atelier : une plateforme pédagogique comme *work in progress*

L'atelier est la partie du site qui gère les actions qui engagent certaines formes d'interaction avec nos publics. Il offre un espace de travail partagé avec certains publics (scolaires / visiteurs), conçu de manière plus adressée et réactive.

La nouvelle plateforme doit permettre plus d'interactions avec les publics. Dans cette optique, le site devient un dispositif vivant et assume la polyphonie liée à cette dimension collaborative. Certaines parties pourront fonctionner comme de véritables ateliers en ligne conçus autour d'actions d'arc en rêve et relevant de la médiation. L'atelier pédagogique pourrait faire l'objet d'un tel traitement. En plus d'annoncer les différentes activités ouvertes aux scolaires et aux enfants non accompagnés, la section pédagogique pourrait inclure l'archive en ligne de ses ateliers, avec un archivage sélectif de certaines actions sous forme de *padlet* (promenades filmés, ateliers photographiques, projets éditoriaux pédagogiques, etc). Dans le cadre d'une visite scolaire, le site pourrait être le support à partir duquel les enfants seraient amenés à réaliser un travail collectif en préparation ou dans le prolongement de leur visite. L'ergonomie de cette archive des ateliers pédagogiques doit permettre d'orienter les enseignants, en amont d'une visite, vers ce qu'il est possible de faire.

## Le kiosque : une section de contenus et de ressources en ligne

Le kiosque est la partie du site qui met à disposition des contenus et de ressources en ligne. Le kiosque peut être le support unique de diffusion des dossiers de presse <sup>(1)</sup>. Il peut fonctionner comme une base de données répertoriant toutes les archives disponibles pour le public, notamment les PDF de toutes les éditions antérieures <sup>(2)</sup>. Elle pourrait être le lieu principal de diffusion et d'archivage des événements impliquant des prises de parole <sup>(3)</sup>. Elle pourrait finalement devenir un lieu de valorisation des soutiens et collaborations <sup>(4)</sup>.

### 1. dossier de presse

La plateforme sera le support unique de diffusion des dossiers de presse. Cette mise à disposition doit s'accompagner d'une suppression progressive des DP imprimés. Ces dossiers pourraient être libres d'accès pour tout public souhaitant y accéder. Seul l'accès aux visuels HD doit être limité par mot de passe. L'utilisation du DP à des fins pédagogiques par des enseignants ou des étudiants dans le cadre de leur recherche, ne doit pas être considérée comme un détournement mais comme faisant partie de la raison d'existence du DP. Les DP anciens doivent rester accessibles, pour quiconque peut en avoir l'usage (chercheurs, enseignants, presse).

### 2. archive des éditions passées

La plateforme doit rendre accessibles les ressources en ligne comme un matériau public, capable d'optimiser la visibilité d'arc en rêve. Qu'il s'agisse des dossiers de presse des événements passés, des conférences numérisées, des éditions épuisées, toutes les ressources pour lesquelles arc en rêve a un droit de diffusion doivent être regroupées dans cette rubrique sous formes de PDF, ou pour les contenus plus récents, sous des formats adaptés au web. Les futures éditions papiers seront conçues de manière à être facilement converties sous des formats numériques.

### 3. l'archive de la parole

La nouvelle plateforme peut comporter une rubrique dédiée aux événements de parole. Il s'agit d'une médiathèque des conférences, des colloques et des débats (ce qui implique un effort en post-production pour l'adjonction des sous-titres et de visuels mentionnés avec légendes). Cette partie accueillera aussi les enregistrements édités des événements *web only* et notamment des podcasts. Cette rubrique devra être configurée comme un support à part entière, comme le sont la salle d'exposition, la salle de conférence ou le livre.

### 4. mécénat / collaborations

La nouvelle plateforme doit comporter une rubrique consacrée au mécénat et aux soutiens à arc en rêve, en facilitant, par exemple, les donations en ligne. Cette partie du site doit être distincte comme le sont les publiereportages dans une revue papier.

## caractéristiques spécifiques du site

L'ergonomie du site doit être intuitive et afficher clairement ses diverses fonctionnalités (programme / édition en ligne / ateliers / à propos).

La *landing page* qui est aussi la page d'accueil met principalement en avant une sélection d'articles. Une *sidebar* donne accès aux autres fonctionnalités du site (agenda / forum / ressources en ligne).

En plus du référencement actuel qui correspond à celui d'une institution culturelle, le nouveau site doit rechercher à construire progressivement le référencement d'une revue en ligne.

Le *back office* doit faciliter la mise en ligne des contenus, soit par le personnel d'arc en rêve, soit par des collaborateurs externes. Reconduire l'outil actuel (*WordPress*) serait recommandé. La transformation du site doit être facile (ajout/suppression de rubriques) et sans restrictions quelconques de la part des concepteurs, Il doit également être accessible à partir de sites distants.

Le *back office* doit permettre différents niveaux de collaboration avec prérogatives spécifiques : administrateur, rédacteur, modérateur, auteur, auteur invité, etc.

La distinction entre les contenus édités par les équipes d'arc en rêve et les contenus postés par les publics (*padlets* pédagogiques) ou les partenaires (forum mécénat) doit être rendue clairement lisible.

L'intégration avec les réseaux sociaux doit faire l'objet d'une attention spécifique. Les fonctionnalités du site doivent permettre l'intégration de *feeds* gérées depuis les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), ainsi que l'incorporation de matériel audiovisuel chargé sur YouTube, simplifiant la création de contenus sur les pages dédiées d'arc en rêve sur ces réseaux.